# ÉCOLE DE THÉÂTRE L'ÉPONYME

## Fiche d'inscription en 1ère année – Saison 2026/2027

Nom : ……...

Prénom : ……...

Date de naissance : ……...

Lieu de naissance : ……...

Numéro du département de naissance : ……..….

Nationalité : ……..

Téléphone portable : ……....

Joindre 2 photos d'identité récentes sans les agrafer ≈ 5 cm x 4 cm

(merci de ne pas fournir de photos imprimées ou photocopiées)

Adresse : ……...……..

Code postal : …… Ville : ……..

Adresse Email : ……..……...…

Nom d'un parent à prévenir en cas de nécessité : ……..……

Téléphone portable : ……..…

- Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance et approuver les clauses du contrat de formation inscrites au verso de cette fiche. Je décide de m'inscrire à l'École de théâtre l'Éponyme en **1ère année** pour la saison 2026-2027.

  Le prix de la formation se compose de :

| | | |
|---|---|---|
| - Frais d'inscription valables d'octobre à juin | : | 100 euros |
| - 1er trimestre de cours : oct, nov, déc | : | 1050 euros |
| - 2ème trimestre de cours : jan, fév, mars | : | 1050 euros |
| - 3ème trimestre de cours : avril, mai, juin | : | 1050 euros |

- J'envoie un chèque de 100 euros pour le règlement des frais d'inscription à l'ordre de :
  **École de Théâtre l'Éponyme.**

Ce chèque ne sera pas encaissé avant le délai de rétractation de 14 jours mentionné au verso à l'article 6 du présent contrat.

Fait le (date) : Signature :

à (lieu) :

**Pour s'inscrire** : Envoyer par courrier simple, la fiche d'inscription, les 2 photos d'identité et le chèque de 100 euros signé à : **École de théâtre l'Éponyme, 2 bis passage Ruelle 75018 Paris**
Merci de ne pas envoyer votre inscription en courrier recommandé.

# ÉCOLE DE THÉÂTRE L'ÉPONYME

## Contrat de formation 1ère année – Saison 2026/2027

**Article 1** : En exécution du présent contrat, l'École de théâtre l'Éponyme s'engage à organiser la formation intitulée "1ère année de formation du comédien".

**Article 2** : Caractéristiques de la formation
La 1ère année a pour objectif la formation de base du comédien. Sa durée est fixée à 9 mois. Le programme de formation figure dans la plaquette fournie en annexe du contrat.

**Article 3** : Conditions requises
Les élèves doivent être majeurs. Ils sont sélectionnés sur leur motivation qui est appréciée au cours d'un entretien. Afin de suivre au mieux la 1ère année de formation du comédien et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare, il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de culture générale de la classe de terminale. L'élève déclare en tout état de cause avoir fait contrôler préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer la danse et détenir l'attestation en ce sens établie par le médecin de manière à pouvoir la produire à la demande de l'École.

**Article 4** : Organisation de la formation
Les cours se déroulent à Paris du 1er octobre 2026 au 30 juin 2027, hors périodes de congés, à raison de 20 heures de cours par semaine maximum. La formation est organisée pour un effectif de 24 élèves en moyenne sur l'année. La formation compte au minimum 600 heures d'enseignement, incluant les heures de cours, les présentations de travaux et les heures de création de projets. 1 heure de cours donnée en demi-groupe ou par 2 professeurs, est décomptée comme 2 heures d'enseignement. 1 heure de création de projet en autonomie sans professeur est décomptée comme une ½ heure d'enseignement. Les cours sont dispensés dans des salles de 60 m² minimum comprenant chaises et tables. L'École fournit le matériel suivant : enceinte audio, piano numérique, caméscope, moniteur, vidéoprojecteur. Les personnes chargées de la formation ont au minimum 8 ans d'expérience professionnelle. Leurs titres et qualités sont précisés dans la plaquette fournie en annexe du contrat. En cas de crise sanitaires, les cours peuvent être organisés en visio.

**Article 5** : Modalités d'évaluation et de sanction
En 1ère et 2ème année, la progression de tous les élèves est mesurée par une présentation de travaux mensuelle, soit 9 auditions par an. A la fin du cycle de formation, un diplôme est délivré aux élèves qui ont répondu aux exigences d'implication et d'assiduité de l'École.

**Article 6** : Délai de rétractation
A compter de la date de signature du présent contrat, l'élève a un délai de 14 jours pour se rétracter, il en informe l'École par lettre avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée de l'élève. Après ce délai, les frais d'inscriptions ne sont pas remboursés.

**Article 7** : Dispositions financières
7.1 Le prix de la formation est fixé à 3250 euros. Il se compose de :
- Frais d'inscription : 100 euros, valables d'octobre 2026 à juin 2027.
- 1er trimestre de cours : oct, nov, déc 2026 : 1050 euros
- 2ème trimestre de cours : jan, fév, mars 2027 : 1050 euros
- 3ème trimestre de cours : avril, mai, juin 2027 : 1050 euros

L'arrêt des cours durant les congés scolaires n'influe en rien sur le prix du trimestre. L'École peut décider librement de réduire la durée de certains congés scolaires.

7.2 L'élève s'engage à verser la totalité du prix de la formation à l'École selon le calendrier suivant : Les frais d'inscription de 100 euros, après le délai de rétractation mentionné à l'article 6 du présent contrat.
- 1er oct 2026 : 525 euros - 1er nov 2026 : 525 euros
- 1er jan 2027 : 525 euros - 1er fév 2027 : 525 euros
- 1er avr 2027 : 525 euros - 1er mai 2027 : 525 euros

Les chèques sont à établir à l'ordre suivant : **École de théâtre l'Éponyme**.
Si un élève s'inscrit au cours d'un trimestre, il règle les frais d'inscription de 100 euros ainsi que les cours restants du trimestre au prorata temporis de leur valeur prévue dans le présent contrat.

7.3 L'École se réserve le droit d'interrompre la formation de l'élève en cas de non respect du calendrier de paiement ci-dessus.

**Article 8** : Interruption ou annulation de la formation
8.1 Si l'élève ou l'École interrompt la formation pour cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seuls les frais d'inscription ainsi que les cours dispensés sont dus par l'élève à l'École au prorata temporis de leur valeur prévue dans le présent contrat.

8.2 L'École peut être contrainte de réduire le nombre d'heures de cours annuel à 480 heures (16 h de cours / semaine) si le nombre minimum de 20 élèves n'est plus ou pas atteint. Dans ce cas, le pourcentage de chaque matière dans la formation reste inchangé. L'École peut être contrainte d'interrompre la formation d'une classe si le nombre minimum de 16 élèves n'est plus ou pas atteint. Dans ce cas, seuls les frais d'inscription ainsi que les cours dispensés sont dus par l'élève à l'École au prorata temporis de leur valeur prévue dans le présent contrat. Si aucun cours n'a été dispensé, l'École rembourse la totalité des sommes déjà versées.

8.3 Si l'élève ou l'École cesse la formation à la fin d'un trimestre scolaire, seuls les frais d'inscription et les trimestres de cours dispensés sont dus par l'élève à l'École. L'autre partie doit simplement en être informée par lettre remise en main propre ou envoyée avec accusé de réception.

8.4 En cas d'abandon de la formation par l'élève au cours d'un trimestre scolaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :
- Si la formation est abandonnée avant la fin du premier mois d'un trimestre et que l'École en est informée par lettre avec accusé de réception avant ce délai, la moitié de la valeur de ce trimestre est due par l'élève à l'École, soit 525 euros.
- Si la formation est abandonnée après la fin du premier mois d'un trimestre, la totalité de la valeur de ce trimestre est due par l'élève à l'École, soit 1050 euros.

8.5 Si l'École interrompt la formation de l'élève au cours d'un trimestre scolaire pour un autre motif que ceux évoqués aux articles 7.3, 8.1 et 8.2, seuls les frais d'inscription et la moitié de la valeur des cours dispensés durant le trimestre interrompu sont dus par l'élève à l'École pour ce trimestre.

8.6 L'École ne délivre un certificat de scolarité à l'élève qu'après le délai de rétractation mentionné à l'article 6, et qu'après l'encaissement par l'École des frais d'inscriptions de 100 euros et d'un premier versement de 525 euros de la part de l'élève. Cet encaissement n'est pas remboursable après délivrance du certificat de scolarité, sauf si l'École interrompt la formation pour un des motifs évoqués aux articles 8.1 ou 8.2.

**Article 9** : Cas de différend
Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

**Extrait du règlement intérieur**

**1 - Respect des horaires**
Aucun retardataire n'est admis en cours une fois que le cours a commencé et aucun élève ne peut quitter le cours avant qu'il ne soit terminé. Les élèves peuvent rentrer ou sortir d'un cours de 4h à la pause de 2h.

**2 - Présence aux cours**
Les élèves sont tenus d'assister régulièrement aux cours. Les absences doivent être justifiées par un justificatif écrit de type : certificat médical, obligations universitaires ou obligations professionnelles. Les absences ne donnent aucun droit à une réduction sur le tarif trimestriel. Les élèves retardataires et absents aux cours ne sont pas sous la responsabilité de l'École. Le certificat de formation de l'École ne peut être délivré à un élève cumulant plus de 20% d'absences sur l'année.

**3 - Exclusions et démissions**
La direction de l'École peut prononcer l'exclusion temporaire avec audition de retour ou l'exclusion définitive d'un élève :
- dont les absences non justifiées par écrit atteignent 3 jours de cours par mois, soit 12 heures de cours.
- dont les absences non justifiées par écrit atteignent 3 cours d'une même matière par trimestre.
- dont le comportement nuit à la progression du groupe, à la bonne ambiance des cours ou au fonctionnement de l'école.

Une exclusion pour absentéisme, pour comportement intentionnellement nuisible à l'École, ou une démission volontaire d'un élève ne donnent aucun droit au remboursement des sommes payées par l'élève.

**4 - Hygiène et sécurité**
Les élèves doivent respecter les consignes d'hygiène et sécurité des locaux de l'École et ne laisser traîner aucun détritus à la fin des cours. Il est interdit de fumer, de manger ou d'utiliser son téléphone portable ou son ordinateur en salle de cours.

# L'ÉPONYME

## École de Théâtre

Quand la pédagogie est un art,
apprendre est un plaisir.

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé
Formation de comédiens professionnels depuis 2003
Préparation aux concours nationaux

**Objectif - Une formation artistique riche et épanouissante**

- Le but de la 1ère année est de donner aux élèves une solide formation artistique et de favoriser l'épanouissement personnel. L'école les prépare au métier de comédien par une large formation pluridisciplinaire et leur permet de gagner en assurance par la réalisation de travaux personnels.
- Le but de la 2ème année est de donner aux élèves une autonomie professionnelle et personnelle. L'école leur apprend comment se mettre en scène, préparer des castings, monter des projets viables, et maintenir leur niveau de jeu par une discipline de trainings quotidiens. La 2ème année peut-être suivie en tant qu'élève metteur en scène.
- Le but de la 3ème année est d'accompagner les élèves dans le démarrage de leur carrière professionnelle en facilitant leur insertion dans le monde artistique. C'est une année optionnelle de professionnalisation qui consiste à effectuer entre 6 et 12 mois de stages au sein de compagnies théâtrales.

**Formules - Une formation complète ouverte à toutes les formes du spectacle vivant**

La formation s'effectue de début octobre à fin juin. Elle compte 20 heures de cours par semaine, tous les matins ou bien tous les après-midi, hors congés scolaires. Les plannings sont communiqués à titre indicatif et peuvent être aménagés en fonction des contraintes professionnelles des enseignants.

1ère année : Ateliers tous les après-midi (matinées libres)

Les cours de 1ère année se déroulent toujours l'après-midi entre 13h30 et 17h30, ce qui permet aux élèves de s'organiser facilement.

| 1er trimestre | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 13h30-14h30 | Training | Interprétation | Atelier "Découverte" | Histoire Auteurs | Interprétation |
| 14h30-15h30 | | | | | |
| 15h30-16h30 | Danse | | Chant | Respiration Diction | |
| 16h30-17h30 | | | | | |

| 2ème trimestre | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 13h30-14h30 | Training | Interprétation | Atelier "Découverte" | Interprétation | Interprétation |
| 14h30-15h30 | | | | | |
| 15h30-16h30 | Danse | | Chant | | |
| 16h30-17h30 | | | | | |

| 3ème trimestre | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 13h30-14h30 | Improvisation | Spectacle | Caméra | Interprétation | Spectacle |
| 14h30-15h30 | | | | | |
| 15h30-16h30 | Danse | | Chant | | |
| 16h30-17h30 | | | | | |

2ème année : Ateliers tous les matins (après-midi libres)

Les cours de 2ème année se déroulent toujours en matinée entre 9h et 13h, ce qui permet aux élèves de s'organiser facilement.

| 1er trimestre | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 h – 10 h | Interprétation | Training | Projet Ecriture | Interprétation | Ateliers "Découverte" |
| 10 h – 11 h | | | | | |
| 11 h – 12 h | | Danse | Préparation aux concours | | Chant |
| 12 h – 13 h | | | | | |

| 2ème trimestre | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 h – 10 h | Interprétation | Training | Interprétation Concours | Interprétation | Ateliers "Découverte" |
| 10 h – 11 h | | | | | |
| 11 h – 12 h | | Danse | | | Chant |
| 12 h – 13 h | | | | | |

| 3ème trimestre | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 h – 10 h | Spectacle | Improvisation | Interprétation Concours | Spectacle | Doublage |
| 10 h – 11 h | | | | | |
| 11 h – 12 h | | Danse | | | Chant |
| 12 h – 13 h | | | | | |

3ème année optionnelle : Stages de professionnalisation

Les stages s'effectuent entre début septembre et fin août. Ils comptent 20 heures par semaine d'activité au sein des compagnies et ont une durée maximale de 6 mois par compagnie. Ces stages présentent deux objectifs principaux : Découvrir le fonctionnement des compagnies théâtrales et participer à la réalisation de spectacles professionnels. Un atelier de training optionnel est également proposé aux élèves. Ce planning est communiqué à titre indicatif et peut être aménagé en fonction des contraintes professionnelles des compagnies d'accueil.

| Année scolaire | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 h – 10 h | Stage | Stage | Stage | Stage | Atelier optionnel de training |
| 10 h – 11 h | | | | | |
| 11 h – 12 h | | | | | |
| 12 h – 13 h | | | | | |

**Philosophie - Une école pour les élèves**

L'Éponyme est une école de théâtre fondée sur le plaisir d'apprendre. A ce titre, elle accorde autant d'importance à la pédagogie qu'à l'art dramatique. L'école porte une grande attention à la satisfaction de ses élèves et s'attache à révéler la personnalité artistique de chacun d'eux. Son leitmotiv : « Quand la pédagogie est un art, apprendre est un plaisir »

L'Éponyme est un Établissement d'Enseignement Supérieur Privé.

**Contenu des ateliers**

Certaines disciplines sont enseignées par plusieurs intervenants, hommes et femmes, pour que les élèves bénéficient d'éclairages différents.

- Histoire du théâtre - Découverte des auteurs :

Ce cours permet d'acquérir la culture théâtrale minimale pour comprendre les principaux auteurs et continuer à se cultiver par soi-même. On y enseigne comment découvrir de nouveaux auteurs à travers leur époque et leur histoire, pour bien saisir le contexte de leurs pièces.

- Respiration - Diction :

Cet atelier permet d'apprendre à respirer et à dire un texte en étant entendu et compris du public. On y enseigne les règles de respiration et de diction des textes classiques demandés au concours nationaux.

- Danse :

Cet atelier permet d'acquérir une aisance corporelle sur scène. On y enseigne comment détendre son corps, le rendre disponible à la musique, au texte et au partenaire, afin de développer son expressivité et sa présence naturelle.

- Chant :

Cet atelier permet d'apprendre à se servir de sa voix comme vecteur artistique. On y enseigne comment utiliser les résonateurs du corps pour développer une voix harmonieuse et puissante sans efforts. Les élèves y travaillent des chansons apprises et préparées à l'avance.

- Training - Méthodes de travail :

Cet atelier permet d'apprendre à s'échauffer, à comprendre et à contrôler les mécanismes de défense que la scène déclenche en soi. On y enseigne des méthodes de travail efficaces pour travailler par soi-même la technique et les textes.

- Improvisation :

Cet atelier permet d'apprendre à avoir de la présence sur scène, à jouer des personnages avec naturel, et vivre leur vie dans l'instant sans anticiper leurs réactions. On y enseigne comment prendre des risques, rester disponible pendant l'action, écouter ses partenaires et jouer avec finesse.

- Interprétation :

Cet atelier permet d'apprendre à interpréter les pièces des auteurs classiques et contemporains. Les élèves y travaillent des scènes qu'ils ont apprises et préparées à l'avance. On y enseigne comment s'approprier les mots de l'auteur, créer un personnage, motiver des émotions fortes, et jouer la comédie. Le travail porte également sur la précision et la régularité du jeu fourni.

- Spectacle :

Cet atelier a pour but de préparer et de présenter au public un spectacle fini et de qualité à la fin de l'année. C'est l'aboutissement du travail réalisé tout au long du cycle de formation. Le spectacle peut, à ce titre, mixer théâtre, chant, danse et d'autres disciplines abordées dans l'année.

- Caméra :

Cet atelier permet d'apprendre à jouer devant une caméra. On y enseigne les différences de jeu entre le théâtre et le cinéma, les contraintes d'un tournage et la manière d'oublier sa conscience de soi pour s'ouvrir à l'objectif. La caméra permet ainsi d'accélérer l'apprentissage de certaines bases du jeu théâtral.

- Doublage - en 2ème année :

Cet atelier permet d'apprendre à doubler un film étranger en français. On y enseigne à lire une bande rythmo défilante, et à caler sa voix sur le mouvement des lèvres d'un personnage, tout en reproduisant les émotions qu'il traverse avec précision.

- Ecriture - en 2ème année :

Cet atelier permet d'apprendre à écrire des textes de théâtre en les expérimentant directement avec le jeu, le corps et l'improvisation. Les élèves écrivent à partir d'exercices pratiques, de situations improvisées ou de contraintes d'écriture variées. On y apprend à passer du brouillon à une scène construite, à réécrire, à préciser une intention, à entendre ses mots mis en bouche par d'autres.

- Projet artistique - en 2ème année :

Cet atelier permet d'apprendre à devenir autonome. On y enseigne comment créer une compagnie théâtrale et conduire un projet artistique viable. Les élèves, par groupes d'affinités, créent un spectacle librement défini, depuis l'idée originale jusqu'à son financement. Un metteur en scène les guide et motive l'avancement de leurs travaux, qui se concluent par une présentation publique.

- Préparation aux concours - en 2ème année :

Cet atelier est dédié à la préparation des concours. Les élèves sont guidés dans le choix des scènes qu'ils présentent afin de révéler au mieux leur singularité et l'étendue de leur jeu. Une attention particulière est portée à la diction, l'expression corporelle, la précision de la mise en scène et le respect du temps limité. Par ailleurs, une semaine de révision intensive des concours est proposée, durant les congés de Noël et de février, à coût réduit.

- Stages de professionnalisation - en 3ème année :

Ces stages se déroulent au sein de compagnies théâtrales et permettent de faciliter l'insertion des comédiens dans le milieu professionnel. Durant ces stages, les élèves participent à toutes les étapes de la création de spectacles vivants qu'ils jouent devant public. Ces expériences les amènent naturellement à comprendre et à démythifier chaque rouage de la production artistique. Les spectacles montés leur permettent également d'affiner leur formation de comédien et d'étendre leur jeu à de multiples gammes d'expressivité du corps et de la voix.

- Training du comédien - en 3ème année :

L'atelier optionnel de training permet d'affiner la formation des comédiens et d'étendre leur jeu à de multiples gammes d'expressivité du corps et de la voix. Les élèves développent ainsi leur capacité à créer de l'émotion dramatique ou comique au travers du geste et de l'amplitude vocale, sans jamais perdre le sens de l'écriture et la vérité de la vie.

- Ateliers "Découverte" :

Ces ateliers permettent d'aborder toute une palette de techniques théâtrales complémentaires telles que le clown, le mime, le masque ou le conte, qui facilitent l'épanouissement du jeu du comédien. On y apprend également à faire ses premiers pas dans le métier avec des ateliers concernant la préparation de castings, la rédaction d'un CV ou la réalisation de photos de comédien. Les ateliers "Découverte" programmés par l'école sont choisis en fonction des besoins pédagogiques des élèves, dans la liste suivante qui n'est pas exhaustive :

- Comédie musicale
- Acting in english
- Clown
- Masques
- Mime
- Conte
- Butô
- Escrime
- Ecriture
- Mise en scène
- Doublage de films
- Marionnettes
- Simulation de castings
- Régie
- Photos de castings

**Pédagogie - Une formation efficace dans le respect et le bien être des élèves**

Une école de théâtre est avant tout un lieu de plaisir. L'Éponyme développe sa pédagogie au service de ce plaisir, et s'assure que chaque atelier soit à la fois passionnant, ludique et exigeant. L'école s'attache à faire éclore la personnalité artistique de chaque élève en ne laissant aucune empreinte sur son jeu de comédien.

Les enseignants donnent aux élèves des objectifs très concrets pour qu'ils puissent prendre conscience de leurs progrès. Ils les accompagnent dans leur apprentissage, et fournissent toujours des méthodes pour résoudre les problèmes rencontrés. Aussi, les critiques des professeurs ne viennent jamais sans solutions.

Les enseignants sont respectueux des élèves. Ils prennent soin de ne jamais heurter ni malmener un comédien au cours de sa formation. Ils peuvent faire preuve de fermeté pour relancer la progression d'un élève mais toujours dans le respect de sa personne.

Certaines disciplines sont enseignées par plusieurs intervenants, hommes et femmes, pour que les élèves bénéficient d'éclairages différents. Les formateurs comparent régulièrement leurs ateliers pour mettre en rapport leurs enseignements.

L'école apprend également aux élèves à travailler par eux-mêmes. L'atelier « Training - Méthodes de travail » est dédié à ce but et permet de rendre efficace le temps passé à apprendre un texte, à s'échauffer, ou à répéter en groupe.

Chaque trimestre, les élèves sont amenés à présenter des travaux personnels en public. Ils peuvent alors librement choisir et mettre en scène un texte, un chant, une danse ou une composition personnelle. Cet exercice, préparé seul ou par groupe d'affinités, leur permet de gagner en assurance et développe leur créativité.

**Suivi des élèves - Des présentations mensuelles et un suivi individuel**

Le suivi pédagogique des élèves s'adapte à leur niveau. Des objectifs de progression différents sont établis en fonction des facilités et des lacunes personnelles. Une classe compte en moyenne 24 élèves en 1ère année, 20 élèves en 2ème année, 16 élèves en 3ème année. Au fil des ateliers, tous les élèves passent sur scène un nombre comparable de fois, ce qui garantit la régularité du travail de chacun et évite les inégalités.

En 1ère et 2ème année, la progression de tous les élèves est mesurée par une présentation de travaux mensuelle, soit 9 présentations par an. Leur programmation peut être aménagée en fonction du calendrier scolaire.

- La 1ère présentation de chaque trimestre est dédiée à des scènes librement choisies par les élèves. Cet exercice leur permet de gagner en assurance et de découvrir leur personnalité artistique. Au troisième trimestre cette présentation est dédiée à la création de projets professionnels, ouvert sur la recherche théâtrale et pouvant mélanger diverses disciplines artistiques (cabaret, mime, conte, clown...). Ces projets se montent par groupes d'affinités et donnent lieu à des spectacles pouvant durer une heure, présentés au public lors d'un week-end dédié : Le Festival de l'Éponyme.

- La 2ème présentation de chaque trimestre est dédiée à des travaux préparés avec les professeurs de danse et de chant.

- La 3ème présentation de chaque trimestre est dédiée à la présentation de scènes classiques et de scènes contemporaines préparées avec les professeurs d'art dramatique ; elle donne l'occasion d'inviter des professionnels du casting à venir mesurer la qualité des travaux les plus aboutis. La dernière présentation de l'année est un spectacle d'une heure et demi, joué dans le théâtre de la Reine Blanche ou réside l'école.

Chaque élève de 1ère année est parrainé par un élève de 2ème année qui accompagne sa rentrée à l'Éponyme, et l'aide à se préparer sereinement aux premières présentations de travaux en lui faisant profiter de son expérience.

A la fin de l'année, les élèves qui ont répondu aux exigences d'implication et d'assiduité de l'école sont admis dans l'année suivante. A la fin du cycle de formation, l'Éponyme délivre un diplôme de comédien aux élèves dont la progression a permis d'atteindre un niveau de jeu professionnel.

**Enseignants - Professionnels et pédagogues**

Pour que chaque atelier soit un plaisir, l'école prend beaucoup de soin à recruter de bons pédagogues qui sachent animer des ateliers instructifs, riches et variés. La sélection des enseignants se fait parmi des professionnels en activité depuis 10 ans. Les principales qualités qui leur sont demandées sont :

> la maîtrise de leur art et le professionnalisme,

> la motivation et le plaisir à enseigner,

> la maîtrise de la pédagogie et de l'animation de groupe,

> la capacité à faire progresser efficacement un groupe dans le plaisir et l'exigence,

> la capacité à accompagner chaque élève au bout de son apprentissage,

> la capacité à libérer en douceur l'expression personnelle de chacun,

> l'esprit de recherche et le désir de nouvelles expériences artistiques.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle peut être complétée en fonction des besoins.

| Intervenants – Titres | Compétences principales |
|---|---|
| Françoise Roche : Diplôme d'État et Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'art dramatique. | Art dramatique, préparation des concours nationaux. |
| Pierre Marzin : Professeur de classes professionnelles de théâtre, comédien et metteur en scène depuis 20 ans. | Art dramatique, auteurs classiques et contemporains, clown. |
| Ian Fénelon : Diplôme d'État de professeur de théâtre, Chargé de cours à l'Université de Paris 3 - Sorbonne Nouvelle. | Art dramatique, auteurs classiques et contemporains, escrime. |
| Madeleine Mainier : Diplôme d'État de professeur de théâtre, comédienne et metteur en scène depuis 15 ans. | Art dramatique, auteurs classiques et contemporains. |
| Matthias Claeys : Professeur de théâtre, formation à l'entrepreneuriat culturel, comédien depuis 10 ans. | Projets artistiques, écriture. |
| Coline Moser : Professeur de théâtre et de diction, licence d'études théâtrales, comédienne depuis 10 ans. | Respiration, diction, alexandrins. |
| Marc Alberto : Conservatoire de chant de Malakoff, Master d'études théâtrales. Chanteur lyrique depuis 15 ans. | Chant, technique vocale |
| Luc Betton : Diplôme d'études musicales, professeur de variétés et de lyrique. Chanteur lyrique depuis 15 ans. | Chant, technique vocale, polyphonie |
| Michaela Meschke : Diplôme d'État de professeur de danse, option contemporain, chorégraphe et danseuse depuis 15 ans. | Danse contemporaine, danse-théâtre. |
| Camille Anglade : Diplôme d'Etat de professeur de danse, option contemporain, chorégraphe et danseuse depuis 15 ans. | Danse contemporaine, kinésiologie. |
| La liste des professeurs et leur CV sont disponibles sur le site internet de l'école. | |

**Qualité des cours - A l'écoute des élèves**

Pour garantir la bonne qualité des cours, les élèves et les professeurs forment une équipe dans laquelle l'enrichissement est réciproque : Les professeurs conseillent et accompagnent les élèves dans leur progression tandis que les élèves donnent aux professeurs un retour sur les apports de leur pédagogie.

Ce principe de base incite les enseignants à être à l'écoute de leur groupe et les motive à se perfectionner régulièrement. En outre, la satisfaction des élèves est régulièrement mesurée et ils peuvent proposer de prolonger les ateliers les plus appréciés.

L'Éponyme est une école ouverte à toute évolution afin de pouvoir renouveler et parfaire régulièrement sa qualité d'enseignement. Toutes les critiques constructives sont encouragées pour permettre à chaque élève de travailler avec beaucoup de plaisir et dans une bonne ambiance.

Enfin, l'école fait respecter des règles professionnelles de présence et de ponctualité, ce qui garantit aux professeurs et aux élèves que le déroulement des cours n'est jamais perturbé par de l'absentéisme ou des retards.

**Avenir des élèves - Un accompagnement vers le futur**

L'Éponyme se veut un centre de formation à tous les aspects de la vie du comédien : la formation autour du personnage, mais aussi autour de la personne. La philosophie de l'école est de favoriser l'épanouissement des élèves et d'accompagner leurs initiatives personnelles. Ce leitmotiv permet aux élèves de gagner en assurance et d'ouvrir plus facilement les portes du métier pour devenir comédien professionnel.

L'atelier "Projet artistique" permet de découvrir les aspects concrets du métier de comédien : constitution d'un réseau, déclenchement des premières opportunités, création d'une compagnie, conduite d'un projet artistique, obtention du statut d'intermittent…

Par ailleurs, l'école forme et encourage les élèves à devenir autonomes. Chaque trimestre, la présentation dédiée à la réalisation de travaux personnels habitue les élèves à faire preuve d'initiative, à travailler en groupe et à monter des projets artistiques consistants.

Enfin, en 3ème année, les stages de professionnalisation permettent d'accompagner les premiers pas des jeunes comédiens dans le métier d'artiste. Ils peuvent ainsi vivre une transition en douceur vers le monde professionnel et se sentir guidés dans ce moment important.

**Concours nationaux - Bien dans son corps, bien dans son texte**

L'Éponyme prépare ses élèves aux concours nationaux par une formation pluridisciplinaire large et complète; elle les amène à acquérir :

- une culture théâtrale, par les ateliers d'histoire du théâtre et de découverte des auteurs,
- une aisance technique et corporelle, par les ateliers de diction, respiration, chant et danse,
- une aisance de jeu, par les ateliers d'interprétation, d'improvisation et de caméra,
- un épanouissement artistique et personnel, par les ateliers "Découverte" et les projets de groupe,

… ce qui leur permet de révéler pleinement leur personnalité à travers leur jeu. La maîtrise de plusieurs disciplines et l'épanouissement personnel donnent plus de chances à un élève de sortir du lot commun des jeunes comédiens.

La 1ère année de formation permet d'acquérir le niveau nécessaire au passage des concours. En 2ème année, les élèves travaillent avec précision les scènes présentées grâce à un atelier hebdomadaire dédié à ce but et des simulations d'examens en conditions réelles.

L'école fournit à ses élèves un calendrier qui récapitule les dates à respecter pour préparer sereinement les auditions (dates de choix des concours, dates de choix des scènes, dates d'envoi des dossiers…). Les candidats sont ainsi déchargés du stress de louper une étape.

**Lieu – Paris 18ème, à 10 mn de Gare du Nord**

Lieu des cours en 1ère et 2ème année :

Théâtre de la Reine Blanche
2 bis passage Ruelle
75018 Paris

- Métro ligne 2 : La Chapelle
- Métro ligne 12 : Max Dormoy
- RER B : Gare du Nord

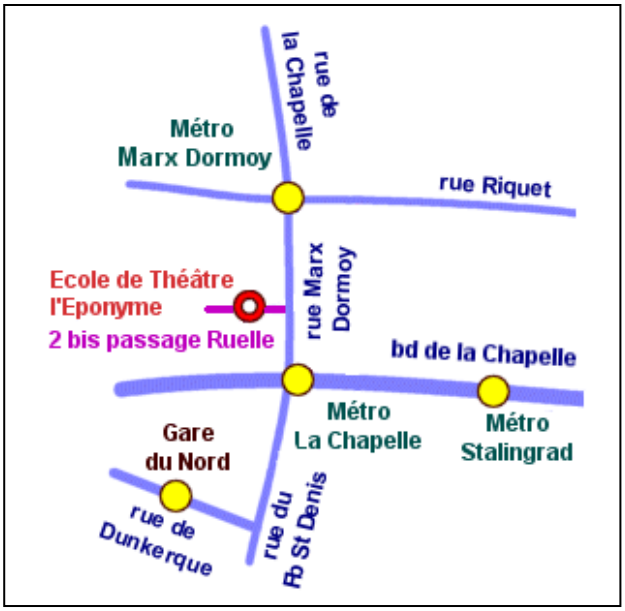


**Site de l'école - Un théâtre jeune et accueillant**

L'école donne ses cours dans le Théâtre de la Reine Blanche.

Les cours ont lieu dans :

- 1 salle de cours de 80 mètres carré
- 1 salle de spectacle de 155 places

Cet espace vaste et chaleureux permet aux élèves de l'école de bénéficier d'une salle de spectacle dans l'enceinte de l'école.

Des salles de cours supplémentaires peuvent être utilisées, si des manifestations exceptionnelles rendent ces deux salles ponctuellement indisponibles.

Photos non contractuelles

**Tarifs**

1ère année

| | |
|---|---|
| Frais d'inscription : | 100 euros/an |
| Tarif mensuel : | 350 euros/mois |
| Soit : | 5,25 euros/heure de cours |

2ème année

| | |
|---|---|
| Frais d'inscription : | 100 euros/an |
| Tarif mensuel : | 350 euros/mois |
| Soit : | 5,25 euros/heure de cours |

3ème année optionnelle

| | |
|---|---|
| Frais d'inscription : | 250 euros/an |
| Training optionnel : | 250 euros/trimestre |

Semaine de révision des concours :

Semaine de révision des scènes de concours proposée à coût réduit durant les congés de Noël et Février.
Tarif de la semaine : 100 euros

- En 1ère et 2ème année, la formation compte 600 heures d'enseignement, de début octobre à fin juin, et son coût total est de 3250 euros par an.

- Les frais d'inscriptions de 100 euros sont versés au moment de l'inscription et sont valables pour l'année scolaire.

- Le règlement des cours se fait par trimestre scolaire. Le paiement de chaque trimestre se fait en 2 versements de 525 euros au début du premier mois et du deuxième mois du trimestre. Si un élève s'inscrit en cours de trimestre, il ne règle que le prorata des cours restants du trimestre concerné.

**Inscriptions**

Les élèves de 1ère année sont sélectionnés sur leur motivation qui est appréciée au cours d'un entretien. Les élèves de 2ème année sont sélectionnés sur entretien et audition qui permet de connaître le niveau de jeu de chacun. Les élèves de 3ème année sont sélectionnés parmi les élèves sortants de 2ème année sur leur motivation et leur niveau de jeu.

L'âge minimum requis est de 18 ans. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure. Il est nécessaire de posséder le niveau de culture générale de la classe de terminale pour suivre la formation. La rentrée s'effectue début octobre. Une classe compte 24 élèves en moyenne en 1ère année, 20 élèves en 2ème année, 16 élèves en 3ème année.

Les personnes intéressées par une inscription sont invitées à participer gratuitement à un cours d'essai, ou à un stage d'été, pour faire connaissance avec l'école, puis à passer un entretien de motivation. Le cours gratuit et l'entretien peuvent être faits dans la même demi-journée.

**Pour participer à un cours gratuit, faire un stage d'été ou obtenir des informations, n'hésitez pas à nous contacter :**

Tél : 01.43.43.05.51 ou 06.09.02.05.46
Email : leponyme@leponyme.fr Site internet : www.leponyme.fr
Adresse : École de Théâtre l'Éponyme, 2 bis passage Ruelle, 75018 Paris